

INTITULÉ DU PROJET : _____

1^{ère} édition

Réédition

THÉMATIQUE (réf : liste du Ministère) **Cocher une seule case :**

Culture Artistique

Environnement

Handicap

Culture Scientifique et Technique

Santé

Citoyenneté

Solidarité / Humanitaire

Sport

Autre (ex : Insertion professionnelle...) :

S'agit-il d'un projet tuteuré :

oui non

Si oui, alors le projet est, par principe, inéligible au présent financement (voir exceptions dans la charte des projets étudiants).

Lieu du déroulement du projet : _____
Date(s) de déroulement du projet : _____
Nombre d'étudiants organiseurs du projet : _____
Publics ciblés (étudiants, personnels...) : _____
Nombre d'étudiants bénéficiaires du projet : _____
Prix d'entrée / Coût par étudiant : _____

Coordonnées de l'association :

Dénomination : _____
Nom du président de l'association : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville _____
Tél. : __/__/__/__/__ Courriel : _____@_____
Nombre d'étudiants dans l'association : _____ Nombre d'étudiants de l'Université : _____

Responsable du dossier :

Nom : _____	Fonction au sein de l'association : Membre Bureau Préciser : _____ Adhérent
Prénom : _____	
Études suivies : L M D	
Filière : _____	
Établissement : _____	Adresse : _____ _____ _____
N° de portable : __/__/__/__/__	
Email : _____@_____	

Cadre réservé à l'administration :

Dossier reçu le :

Dossier à traiter comme : Catégorie 1 (CVEC) Catégorie 2 (CULTURE ACTIONS)

MODALITÉS DE DÉPÔT DES DEMANDES DE SUBVENTIONS :

Avant de commencer la rédaction de votre demande de subvention, veuillez prendre connaissance des critères de recevabilité des projets que vous trouverez :

- dans la rubrique consacrée [sur le site web de l'Université Le Havre Normandie](#).
- dans la rubrique consacrée [sur le site web du CROUS de Rouen Normandie](#).

Date butoir pour informer/ consulter le service de la Vie étudiante	Date limite pour dépôt du projet finalisé	Date de la commission
	25-sept-23	05-oct-23
20-nov-23	27-nov-23	07-déc-23
18-déc-23	08-janv-24	18-janv-24
29-janv-24	05-févr-24	15-févr-24
25-mars-24	02-avr-24	11-avr-24
03-juin-24	10-juin-24	20-juin-24

PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT :

Dossier de présentation (3 pages maximum résumant le projet, son déroulement et son organisation)

Charte des projets étudiants signée

Charte des événements responsables

Certificat de scolarité du responsable du projet

Devis pour toutes les dépenses prévues

Copies des demandes de subventions auprès d'autres financeurs, et leurs réponses

Exemplaire d'un support de communication (affiche, flyer...)

Attestation de Responsabilité Civile spécifique au projet

RIB et statuts

Le dossier doit être saisi en ligne, imprimé ou scanné et retourné complet :

A la Direction de la Formation de la Scolarité et de la Vie Étudiante

Service de la Vie Étudiante, Université Le Havre Normandie

vie-etudiante@univ-lehavre.fr

Le dossier doit être reçu au plus tard 14 jours avant la commission. Passé ce délai, aucune demande ne sera acceptée.

.....
Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter :

Service culture et vie de campus du Crous Normandie

CONTACT :
Marianne HEBERT
06 08 17 21 34
culturelhv@crous-normandie.fr

Service de la Vie Étudiante - Université Le Havre Normandie
Maison de l'étudiant - 50 rue Jean-Jacques Rousseau
76600 Le Havre

CONTACT :
Service de la Vie Étudiante - 02 32 74 44 83
vie-etudiante@univ-lehavre.fr

BUDGET PREVISIONNEL

Attention : le budget doit obligatoirement être équilibré (recettes = dépenses)

1. Hors valorisation : Dans les recettes, vous inscrivez les sommes perçues ou attendues
 2. Vous pouvez également valoriser les avantages en nature obtenus (par exemple: mise à disposition de locaux ou matériels) en les chiffrant et en inscrivant les montants estimés à la fois en dépenses (ex.: location de salle) et, en vis-à-vis en recettes (ex.: « X » : mise à disposition de salle) dans la partie valorisation.
 Cela vous permettra, par exemple, de mettre en valeur les partenariats que vous aurez su nouer
 3. Choix du type de projet (cocher la case correspondante) : Projet libre Projet tuteuré Projet intégrant un voyage étudiant

Projet libre : la demande de subvention ne doit pas excéder 50 % du budget prévisionnel, dans la limite de 2000 euros sauf si le projet revêt un caractère global et s'intègre dans la dynamique et les priorités définies par l'établissement dans l'un des champs ciblés par la CVEC.

Projet tuteuré : la demande de subvention est irrecevable sauf exceptions édictées par la charte. Dans ce cas, la demande ne doit pas excéder 30% du budget prévisionnel dans la limite de 1500 euros. Les composantes doivent obligatoirement participer au financement du projet tuteuré.

Projet intégrant un voyage étudiant : la demande de financement ne pourra pas excéder 35 euros par étudiant.e participant.e au voyage. La subvention ne pourra pas excéder 30 % du budget prévisionnel dans la limite de 3500 euros.

CHARGES / DEPENSES		PRODUITS / RECETTES			
Libellé	Montant	Libellé	Montant	Acquis (A)	Demande
1. HORS-VALORISATION					
1. Frais administratifs liés au projet (extension d'assurance...)		Subventions			
-	€	Université Le Havre Normandie	€		
-	€	- CAPE	€		
-	€	- Composantes	€		
		- Services			
<i>Sous total frais admin.</i>	€				
2. Rétributions (artistes, techniciens, frais de séjour, SACEM, SACD...)		CROUS			
		- Culture-Actions	€		
-	€	Etat	€		
-	€	Région	€		
-	€				
<i>Sous total Rétribution</i>	€	Département	€		
3. Achats (matériel, fournitures...)		Municipalités			
-	€		€		
-	€	Autres :	€		
-	€				
<i>Sous total Achats</i>	€	<i>Sous total Subventions</i>	€		
4. Locations (matériel, salle...)		Mécénat et partenariats privés			
-	€	-	€		
-	€	-	€		
-	€	-	€		
<i>Sous total Locations</i>	€	-	€		
5. Communication (affiches, goodies...)		-			
-	€	-	€		
-					
<i>Sous total Communication</i>	€	<i>Sous total Mécénat</i>	€		
6. Divers		Fonds propres (apport de l'association, ventes de produits, billetterie...)			
-	€	-	€		
-	€	-	€		
-	€	-	€		
<i>Sous total Divers</i>	€	<i>Sous total Fonds propres</i>	€		
SOUS-TOTAL HORS-VALORISATION	€	SOUS-TOTAL HORS-VALORISATION	€		

2. VALORISATION					
mise à disposition gratuite de biens et prestations		prestations en nature			
- matériels :	€	- matériels :	€		
- locaux :	€	- locaux :	€		
- équipements :	€	- équipements :	€		
- autres :	€	- autres :	€		
personnel bénévole	€	bénévolat	€		
SOUS-TOTAL VALORISATION	€	SOUS-TOTAL VALORISATION	€		

TOTAL DES DÉPENSES	€	TOTAL DES RECETTES	€		
---------------------------	----------	---------------------------	----------	--	--

Montant sollicité au Culture-Actions :	€	Part du montant demandé par rapport au coût du projet	%
Montant sollicité à l'université :	€	Part du montant demandé par rapport au coût du projet	%

Engagement du porteur de projet

Je soussigné(e) :

porteur du projet, atteste de la sincérité du budget prévisionnel et m'engage à respecter les obligations suivantes dans l'hypothèse où une subvention serait allouée pour la réalisation du projet :

- **insérer le logo de** l'Université et/ou du CROUS, dans le respect de la charte graphique, sur les supports de communication utilisés pour la promotion du projet (affiches, tracts, plaquettes, etc.) en se confortant aux éléments de la charte des projets étudiants ;
- **faire connaître le dispositif** (CAPE) lors des entretiens ou contacts avec la presse ou les médias ;
- Rendre compte de la réalisation du projet en se confortant aux éléments de la charte ;
- **prévenir de toute modification** notable du projet, notamment en matière financière ;
- transmettre les **factures, le bilan moral et financier dans le mois suivant la réalisation du projet** ;
- pour un ré-édition, il est indispensable d'avoir transmis auparavant le bilan de l'édition précédente.
- autoriser l'Université Le Havre Normandie et/ou le CROUS à communiquer sur le projet (site internet, Facebook, diffuseurs, etc.) ;
- **rembourser (en partie ou en totalité) les fonds alloués par le CROUS ou l'Université, en cas de non réalisation du projet ou de dépense non justifiée ou non conforme** à la demande de subvention ou non réalisée ;

Je reconnais avoir pris note du fait que l'attribution d'une prochaine subvention sera subordonnée au respect de ces obligations et que leur non-respect m'exposera à une demande de remboursement et de non attribution de budget l'année suivante.

Date :

Signature :

(Précédé de la mention « Lu et approuvé »)